



# LA LETTRE D'INFORMATION

du Schéma de Cohérence Territoriale  
du Pays du Calaisis

N°1

## Un projet pour l'avenir du Pays du Calaisis

Afin d'anticiper les défis à venir et de garantir un développement harmonieux du territoire pour les 20 prochaines années, le Syndicat Mixte du Pays du Calaisis regroupant trois intercommunalités (CCRA, CCPO, GCT&M) a engagé la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Calaisis approuvé en 2014.

### Qu'est ce qu'un SCoT ?

Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui **définit les grandes orientations d'aménagement et de développement d'un territoire**. Il fixe un cadre pour l'urbanisme, l'habitat, la mobilité, le développement économique et la préservation de l'environnement, afin d'assurer **un aménagement cohérent et durable**.

Il contribue à répondre aux enjeux actuels, notamment en matière de transition écologique, de lutte contre l'artificialisation des sols et d'adaptation au changement climatique.

*Le SCoT s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU et PLUi) qui doivent être compatibles avec ses orientations, garantissant ainsi la cohérence des actions menées sur le territoire.*

### Pourquoi réviser le SCoT ?

La révision du SCoT vise à adapter le projet de territoire aux exigences de la loi Climat et Résilience en intégrant des thématiques essentielles telles que le développement des énergies renouvelables, la lutte contre le changement climatique, la prise en compte de la logistique et de l'artisanat et une gestion plus durable de l'aménagement.

En conciliant préservation des ressources naturelles et dynamisme économique, ce projet ambitionne de moderniser le SCoT du Pays du Calaisis et d'assurer un cadre de vie de qualité pour ses habitants.

### ÉDITO

Le contenu de la révision de notre SCoT est fortement cadré par les enjeux politiques de la loi, du SRADDET ou d'autres plans territoriaux. Les contraintes ainsi fixées doivent être relativisées dans le but d'obtenir l'adhésion de chacun. Le Sympac s'y emploie en replaçant l'humain, par l'écoute, la pédagogie et le dialogue, comme essentiel de notre raison. La plus grande efficacité sera obtenue par l'adhésion du plus grand nombre.

Nous devons agir, collectivement, pour maîtriser à la fois les risques générés par le changement climatique et agir pour limiter cette évolution du climat sans dégrader nos conditions de vie.

L'urgence de l'humanité est la transition énergétique qui modèlera nos fonctionnalités écologiques.

Donner la priorité à la transition écologique c'est freiner, voire casser, notre développement et donc retarder notre transition énergétique puisque pour la réussir nous avons besoin de croissance pour la financer.

Nous devons, au plus vite, être en capacité de nous passer des énergies fossiles, charbon, gaz, pétrole, grâce à l'utilisation des technologies nouvelles permettant de produire les énergies propres en quantité et coûts nécessaires au progrès.

Dans le futur proche, notre SCoT devra permettre au Pays du Calaisis la mise en œuvre de toutes les solutions énergétiques efficaces qui existent. Notre territoire doit ouvrir la porte à l'évolution.

**Bernard DELALIN** - Président du SyMPaC



# DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

## Le Pays du Calaisis c'est...

3 intercommunalités,

**Grand Calais Terres & Mers**

**Communauté de communes Pays d'Opale**

**Communauté de communes de la Région d'Audruicq**

**148** KM<sup>2</sup>

**52** COMMUNES

**152 000** HABITANTS

**256** HAB/KM



## UN SOCLE NATUREL ET PAYSAGER DE QUALITÉ

Le territoire se distingue par la richesse de son environnement, marqué par des paysages variés et de grande qualité. Entre un littoral préservé et des crêtes boisées, il bénéficie d'une biodiversité abondante. Cependant, l'urbanisation croissante au détriment des milieux naturels, l'évolution des pratiques agricoles et le changement climatique constituent des fragilités menaçant l'équilibre naturel et paysager du territoire.

## UNE RESSOURCE EN EAU PRÉCIEUSE, MAIS GÉNÉRATRICE DE RISQUES POUR LE TERRITOIRE

Le territoire, façonné par un polder reposant sur un vaste réseau de 1 500 km de fossés et canaux, compte également de nombreuses zones humides. Il se distingue par des espaces emblématiques tel que des marais et le platier d'Oye.

La gestion de l'eau est un enjeu majeur, tant au niveau de la protection de la ressource, sensible aux effets du changement climatique et aux pollutions, qu'en terme de prise en compte des risques liés aux inondations, qui menacent aussi bien le littoral que l'intérieur des terres.

## DES BASSINS DE VIE ET UNE SOCIO-DÉMOGRAPHIE MARQUÉS PAR LA PÉRIURBANISATION

Le territoire enregistre une baisse démographique de 800 habitants, concentrée sur l'agglomération et les centres bourgs. En raison notamment d'une périurbanisation confortée par un réseau autoroutier entraînant une dépendance vis-à-vis de la voiture.

Le vieillissement de la population et le départ des jeunes, appuyés par des inégalités sociales, nécessite de mener une réflexion sur les équipements scolaires, l'adaptation de l'offre en logements et l'accès aux services.

## DES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ÉTROITEMENT LIÉES AUX GRANDES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

La vulnérabilité des réseaux de transports, le développement de la logistique, consommateur en foncier, l'insuffisance de création d'emplois et l'évolution des modes de consommation amènent le territoire à devoir relever plusieurs défis : développer, densifier voir requalifier des espaces économiques, reconquérir les friches urbaines notamment à Calais et s'interroger sur le devenir du foncier commercial. Ces évolutions sont à appréhender au regard également du fort développement attendu sur le Dunkerquois.

# LES PREMIERS ENJEUX DU SCoT



## NATURE & PAYSAGE

- **Préserver et renaturer** les sols pour conforter la qualité des paysages et la biodiversité.
- **Réduire les nuisances** et l'exposition de la biodiversité et des populations aux risques industriels et au changement climatique.
- **Soutenir une agriculture durable** en favorisant les circuits courts, la diversification et l'adaptation au changement climatique.
- **Valoriser les paysages**, leviers d'un tourisme durable en soutenant les équipements et itinéraires de découverte cyclopiédestres.



## POPULATION & ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- **S'engager vers un maintien de la population** en favorisant et respectant les équilibres territoriaux
- **Accueillir de nouvelles populations** en proposant une offre de logements tournée vers la transition énergétique et adaptée aux besoins des habitants.
- **Reconquérir la ville centre et les pôles relais** afin de ralentir la périurbanisation
- **Renforcer les alternatives à la voiture** dans les déplacements, notamment entre le domicile et le travail.



## GESTION DE L'EAU

- **Adapter l'aménagement du territoire** face au risque d'inondation, maritime et terrestre.
- **Limitier les sources de pollution** des nappes pour protéger la ressource.
- **Renforcer les aménagements peu consommateurs en foncier** favorisant une meilleure gestion des eaux pluviales.
- **Renforcer les normes de construction** face aux risques de retrait du trait de côte et du gonflement des argiles.



## DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

- **Définir une stratégie économique territoriale** qui renforce l'emploi, limite la consommation de foncier et soutient le développement des entreprises.
- **Réinventer le foncier économique et commercial** pour favoriser le renouvellement urbain, la densification et la mixité.
- **Conforter des activités de transit et de fret** liées aux grandes infrastructures de transport du territoire et leurs plateformes intermodales.
- **Accompagner le développement économique** vers des filières vertes et durables.
- **Préserver le commerce de proximité.**

# COMMENT PARTICIPER ET DONNER SON AVIS ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un projet clé qui façonne l'avenir de notre territoire. Concerner les habitants en leur offrant la possibilité de s'exprimer sur les choix qui structureront notre cadre de vie de demain est donc essentiel pour aboutir à un projet cohérent et partagé.

## Vous avez la parole !

Si vous souhaitez donner votre avis et participer à la révision de notre futur SCoT, nous vous invitons à participer aux réunions publiques.



## Des réunions publiques Sur l'ensemble du territoire

- Mardi 04 mars 2025 - 18h30  
Bonningues-lès-Calais - Espace Futurum
- Mercredi 05 mars 2025 - 18h30  
Guînes - La Grange Numérique
- Jeudi 13 mars 2025 - 18h30  
Audruicq - Espace Pierre Desmidt

## Une information en continue

À chaque étape clé de la révision du SCoT une lettre d'information vous sera diffusée afin de vous informer sur les avancées du projet et les échéances à venir.

## LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU SCOT

- 1 Diagnostic et enjeu**  
2024-2025
- 2 Définition du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) 2025**
- 3 Élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (Doo) 2025-2026**
- 4 Arrêt de projet du SCoT 2026**
- 5 Approbation du SCoT 2026-2027**

## Besoin d'information ?



Retrouvez-nous sur  
[www.pays-du-calaisis.fr](http://www.pays-du-calaisis.fr)

Contact  
[scot@pays-du-calaisis.fr](mailto:scot@pays-du-calaisis.fr)